

PLAN SOCIAL : 1,5 million d'euros d'indemnités pour les ex-salariés de la Maison de Valérie

60 salariés avaient été licenciés en 2013 par la société de vente par correspondance [LA MAISON DE VALERIE](#) / T : 02.54.81.50.50, située à Vineuil (Loir-et-Cher). Ces licenciements avaient été dénoncés et attaqués par les employés, qui s'étaient portés devant le tribunal des prud'hommes de Blois. Ce dernier vient de finalement rendre son jugement, et estimant que les licenciements étaient "sans cause réelle et sérieuse", a ordonné qu'au total 1,5 millions d'euros soient versés aux salariés. Le cas des 16 cadres doit encore être jugé d'ici à la fin 2015. www.lamaisondevalerie.fr